

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La bataille de l'Aisne et la bataille du Nord

Nous avançons encore et toujours. -- Toutes les attaques ennemies sont repoussées

Les faubourgs seuls d'Anvers sont occupés, 24 forts résistent encore

En Prusse Orientale, les combats se poursuivent à l'avantage des Russes.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

« C'est toujours la même chose... — Les Allemands sont ahuris de notre résistance. — Sur le front; un billet intéressant. — La Hongrie songe à l'avenir. — L'opinion en Roumanie et en Italie. — En vérité, non, « ce n'est pas toujours la même chose!... »

D'une manière générale l'action se poursuit violente sur tout le front. Le résultat accusé est invariablement le même ces jours derniers, nous voulons dire invariablement bon : Qu'il attaque au centre, à droite ou à gauche, de jour ou de nuit, l'ennemi est toujours repoussé; les échecs s'ajoutent aux échecs avec une persistance décourageante pour les Boches.

Par contre nos troupes progressent, lentement parfois, mais elles avancent toujours.

Y a-t-il dans cette constatation exacte des faits, de quoi justifier la lassitude des personnes impatientes qui, quotidiennement, à la lecture du communiqué, traduisent leur impression par l'éternelle phrase : « C'est décourageant, c'est toujours la même chose! »

D'abord il n'est point vrai que ce soit « toujours la même chose ». Si, mettant bout à bout nos avancées successives, on voulait bien, sur la carte, se rendre compte du progrès des alliés, depuis 29 jours que dure la bataille, on constaterait qu'il existe un changement sérieux en notre faveur. Nous avons gagné du terrain sur tout le front et, au nord de l'aile gauche, nous tenons l'ennemi hors du territoire ou peu s'en faut.

Puis, si on considère seulement la durée de la bataille et le résultat... négatif obtenu par la Horde, on verra bien admettre que les opérations accusent d'une façon éclatante la FAILLITE COMPLÈTE des plans audacieux du Kaiser.

Ce dernier voulait nous exterminer en dix jours sous une poussée brutale et invincible. Les dix jours sont passés, et beaucoup d'autres encore, et nous sommes toujours debout, en excellente forme.

Les Allemands sont même quelque peu ahuris de notre résistance. Voici la dépêche envoyée de Bâle à la date du 10 octobre :

La Berliner Zeitung manifeste son étonnement de la résistance opposée par l'armée française et, plus particulièrement, des renforts que nous envoyons continuellement dans la région du Nord, à Noyon et à Arras.

Elle pensait que la France, après la retraite et la grande bataille de la Marne, avait épuisé toute sa réserve d'hommes. La Berliner Zeitung ne cache pas sa déception.

N'en déplaise à l'organe Berlinois nos renforts — nous en avons encore! — continueront à arriver méthodique-

ment, frais, enthousiastes, pleins d'entrain.

Avec les « anciens » ils feront, lentement peut-être, mais sûrement leur trouée dans les rangs ennemis impuissants, décimés et déprimés.

Il faudrait vraiment que les Teutons, qui sont sur la ligne, eussent la foi chevillée au corps pour croire encore au succès à eux promis par des officiers présomptueux.

Et, puisque nous parlons de l'entrain de nos troupes, de leur foi dans le succès prochain, il nous paraît particulièrement intéressant de reproduire le fillet suivant que nous trouvons dans le Temps :

SUR LE FRONT FRANÇAIS

Nous recevons ce billet, crayonné en hâte :

... Je cours, à travers champs, d'un village détruit à un autre village détruit, dans une odeur de cadavres qui persiste malgré les tombes, creusées trop peu profond.

Nos troupes se trempent de jour en jour. Hier des territoriaux ont enlevé trois villages à la baïonnette. Dans ces conditions, le succès est certain.

Les compagnies allemandes ne sont plus en moyenne que de 95 hommes — malgré les renforts reçus. Ils crèvent de faim. Ils ont chaque jour sur la hure — pour notre seul front — une vingtaine de bombes d'avions qui tuent ou blessent en moyenne 4 hommes chacune : ça, c'est pour leurs convois. Pour leur front, nos obus 75 sont parfaits : bien placés, c'est 30 morts par obus. Un des corps d'armée allemands a laissé l'autre jour dans un bois 7,000 morts : il est en seconde ligne depuis.

Ils ont bu tout le vin en Champagne. Nous sommes au thé.

Ces « surhommes » sont, ayant tout, des « surcochons ». Il m'est impossible d'insister. Deutsche Kultur!

Je dors un peu partout, il m'est devenu désagréable de coucher dans un lit. Nous mangeons bien. Les ravitaillements sont parfaits. Jamais nous ne nous sommes sentis mieux en train.

Tandis que les Boches s'accrochent désespérément en France, sans résultat possible pour eux, car leur refus est absolument certain, le rouleau compresseur avance toujours en Prusse Orientale et en Galicie.

En Galicie l'avance de nos amis est telle que la Hongrie songe déjà à se séparer de l'Autriche.

On télégraphie de Bucarest au Messagero :

« Devant l'éventualité du démembrement de l'Autriche, on envisage la possibilité d'une entente entre la Russie et la Hongrie, entente qui aboutirait, grâce à l'accord des Slaves, à la constitution d'un royaume de Hongrie indépendant. »

Ça va décidément bien mal pour l'Autriche.

— On paraît croire d'autre part, dans les cercles diplomatiques, que le nouveau roi de Roumanie ne pourra pas résister longtemps à la poussée de son peuple.

L'Autriche lit comprend si bien qu'elle offrirait de donner l'autonomie à la Transylvanie.

Trop tard, pauvre François-Joseph, trop tard!

— Enfin un remaniement ministériel est en train de se faire en Italie, le ministre de la guerre ayant démissionné.

L'opinion se prononce de plus belle pour une action immédiate de nos voisins dans le conflit actuel.

Voici ce qu'écrivit le Pensiero dei Giovani :

Il est nécessaire de forcer la main au ministère, il est nécessaire de vaincre ses dernières résistances, ses dernières hésitations pour nous lancer à l'assaut et embrasser nos frères qui nous attendent à bras ouverts à Trente et à Trieste. Maintenant ou jamais ! En avant, frères, en avant soldats d'Italie, donnons notre sang pour délivrer nos frères ; mais rappelons-nous que le pardon envers l'Autriche serait une lâcheté ! Le pardon et l'urbanité ne doivent pas entrer avec nous dans ce pays avant que nous ayons vengé cruellement nos frères martyrisés. Frères d'Italie, à Trieste, et tout de suite ! Maintenant ou jamais !

En vérité, non, « ce n'est pas toujours la même chose ». Le temps et les événements marchent pour nous. Plus que jamais notre espoir doit être grand, car chaque jour qui passe accroît les chances des alliés, chaque heure qui s'écoule brise un peu plus la résistance désespérée de l'ennemi.

Et si ce dernier n'était pas tenuillé par une angoisse certaine, aurait-il mis cette ardeur à assurer ses derrières en s'emparant de la place d'Anvers, simple victoire morale, la vaillante armée belge ayant pu gagner Ostende ?

La Victoire est donc une question d'heures, de jours ; la partie est perdue pour les Barbares : leur élan torrentiel a été arrêté.

Ce n'est pas avec une armée décimée qu'on peut espérer recommencer un effort qui a échoué alors qu'on avait pour soi le maximum de chances par le maximum de forces !...

A. C.

Les atrocités allemandes

Le New-York American publie une lettre de M. Spencer Eddy, diplomate américain, ancien secrétaire d'ambassade à Berlin, dans laquelle on relève les passages suivants :

« Je me suis engagé à la Croix-Rouge. Ce que j'ai vu m'autorise à dire que jamais des soldats ne se sont conduits aussi brutalement et cyniquement que les Allemands. »

« Je me rends compte que la déclaration est très grave, mais les atrocités commises par ces troupes dépassent infiniment les cruautés des Indiens d'Amérique. »

« Un chirurgien de l'armée anglaise m'a déclaré sur son honneur que les Allemands infligeaient les pires mutilations aux prisonniers et aux blessés français et anglais. »

« Nombre d'hommes ainsi mutilés meurent d'hémorragies, d'autres se font sauter la cervelle si on leur laisse une balle dans leur revolver. »

Nouvelles manœuvres allemandes

Le gouvernement allemand fait expédier et distribuer gratuitement dans les pays neutres un manifeste des missions catholiques aux peuples chrétiens, s'élevant contre toute guerre coloniale en Afrique. Ce manifeste, qui a été traduit dans la langue des pays auxquels il est adressé, porte les signatures de Mgr Wolff, évêque du Togo, du P. Frey, de la Société des Pères blancs de Trèves, du P. Huex, de la congrégation des Oblats de l'Immaculée Conception de Fulda.

PÉTROLE MYSTÉRIEUX

Sous ce titre, le correspondant à New-York du Daily Mail rapporte que depuis le 2 septembre plus de 200.000 barils de pétrole sont partis de New-York sur des navires battant pavillons danois, suédois et norvégien.

On fait remarquer que l'arrivage mensuel de pétrole dans ces pays n'est que de 40.000 barils.

Les blessés français en Allemagne

Un lecteur étranger communique au Temps l'extrait suivant d'un journal badois, le Pforzheimer Anzeiger (numéro 228 du 30 septembre) :

Dans les lazarets de Karlsruhe on traite les blessés français de la façon suivante : les Français reçoivent la même nourriture que les Allemands ; par contre, ils ne reçoivent ni bière, ni limonade ; ces boissons sont réservées aux Allemands. On ne fait une exception que si le médecin ordonne un verre de vin comme fortifiant. Le dimanche, les Français reçoivent une bouteille de limonade. Quant aux cadeaux, ils n'en reçoivent sous aucune condition ; les cadeaux sont distribués exclusivement aux Allemands.

« Il est désirable que cette règle devienne celle de nos ambulances, où parfois une sensibilité exagérée assure presque un traitement de faveur aux blessés ennemis, même au détriment des nôtres. Leur qualité de blessés ne protège que trop déjà des soldats qui se sont livrés aux exactions et aux cruautés que l'on sait. »

Les noms des bandits

On a publié les noms des bandits qui ont ordonné le sac de Louvain, de Malines et de Reims.

On ne savait pas encore celui de l'autre bandit qui a brûlé Senlis sans motifs et a fait assassiner le maire de la ville, M. Eugène Odent, après l'avoir torturé.

Nous pouvons aujourd'hui combler cette lacune ; le général allemand qui a opéré à Senlis s'appelait von Gesterberg.

C'est lui qui, dès les premiers coups de feu tirés sur la troupe par des turcos et des fantassins, prétendit fausement que les civils avaient attaqué ses hommes et donna l'ordre de commencer immédiatement l'incendie des maisons et c'est son officier d'ordonnance, le lieutenant von Schlieffen, qui exécuta cet ordre avec un empressement et une ardeur de sauvage. Il est bon que ces noms soient cloués au pilori.

LA PRISE D'ANVERS

Ainsi qu'on le sait, Anvers est tombé entre les mains des Allemands, qui avaient groupé devant le camp retranché toute leur grosse artillerie ; mais le grand fort belge ne s'est pas rendu sans opposer à l'adversaire une très énergique résistance.

En dehors du communiqué français, les dépêches suivantes mentionnent jusqu'à point la ville s'est défendue :

La population civile d'Anvers est partie en majorité par la Hollande, mais aussi par le côté ouest pour

gagner l'Angleterre ; Anvers a beaucoup souffert, mais s'est bien défendu ; des quartiers entiers de la ville ont disparu ; la cathédrale a subi de graves dégâts ; les forts ne sont plus que des monceaux de ruines. On affirme qu'aucun d'eux n'est utilisable ; plusieurs avaient d'ailleurs été détruits par les Belges avant la retraite.

L'impression causée sur les Anglais par la prise d'Anvers peut se résumer par ces mots fréquemment répétés à Londres : « Tant qu'il restera en Angleterre un livre sterling et un soldat, nous empêcherons les Allemands de garder Anvers et de s'en servir. »

On télégraphie d'Ostende que des forces anglaises ont coopéré à la défense d'Anvers et ont déployé une bravoure égale à celle des Belges.

Des taubes sur Paris

Deux avions allemands ont survolé Paris dimanche, vers une heure. Vingt bombes ont été lancées sur divers quartiers ; trois personnes ont été tuées et quatorze blessées dans le quartier du faubourg St-Antoine et rue Lafayette. Ailleurs, les dégâts ont été purement matériels et peu importants.

A signaler qu'une bombe est tombée sur la toiture de la cathédrale Notre-Dame, sans éclater et une autre tout près, dans le square voisin.

Plusieurs avions français se sont élancés à la poursuite des ennemis.

Un Zeppelin incendié

Un communiqué du secrétaire de l'Amirauté britannique annonce qu'une escadrille aérienne, sous le commandement du capitaine de frégate Spencer Grey et des lieutenants de vaisseau Marix et Sippe, a réussi à une attaque du hangar des Zeppelins, à Dusseldorf. Les bombes du lieutenant Marix, tombant d'une hauteur de 160 mètres, ont frappé le hangar, traversant le toit et détruisant un Zeppelin. Les flammes se sont élevées à plus de 150 mètres par suite de l'inflammation des gaz du navire aérien.

Les trois officiers sont sains et saufs, mais leurs aéroplanes ont été perdus. L'exploit de ces officiers est très remarquable, étant donné la distance qu'ils ont dû parcourir sur terrain hostile, et aussi la surveillance étroite des ennemis, déjà mis en garde par une attaque précédente.

La crise du travail à Berlin

Certains journaux norvégiens publient une information d'après laquelle 10.000 femmes sans travail, principalement des ouvrières de la couture, ont tenu une réunion en plein air dans la Kronenstrasse, à Berlin. Elles ont été refoulées par la police dans les rues adjacentes.

L'Allemagne prépare une flotte aérienne

D'après une information privée de Berlin, on a construit pendant les derniers mois une flotte de Zeppelins d'un nouveau modèle plus grands et plus rapides que ceux qui existent actuellement ; ils sont aussi plus silencieux, et ce n'est que lorsqu'ils sont très rapprochés de la terre qu'on peut entendre le moteur.

On voudrait les utiliser pour des raids au-dessus de la mer du Nord et de l'Angleterre.

Les pertes allemandes

Une communication de Rome du 6 octobre aux journaux anglais dit que, d'après une liste officielle publiée à Berlin, les pertes allemandes, au 1^{er} septembre, étaient de 117.000 hommes, tant tués que manquants. Les autorités allemandes admettent que les pertes totales, au commencement d'octobre, s'élèvent au moins à 300.000 hommes.

La Daily Chronicle fait remarquer que ces chiffres sont probablement au-dessous de la vérité et que, naturellement, ils ne tiennent pas compte des résultats des batailles récentes.

La crise des céréales en Autriche

On mande de Vienne que le prix du seigle est passé de 17 à 29 couronnes ; celui du froment de 24 à 37 les 1.000 kilos ; le prix de la farine au détail dépasse 60 heller, tandis qu'il était au début de la guerre de 16 heller.

L'armée belge s'est retirée à Ostende

On a appris avec joie que l'armée de campagne belge, commandée par le roi Albert, est sortie d'Anvers à temps.

Pendant que dura le bombardement, des projectiles pesant une demi-tonne écrasèrent les édifices et semèrent partout la mort et la ruine. Quand toute la cité fut en flammes, quand plusieurs de ses célèbres édifices ne furent qu'un amas de débris, le général Guise et sa vaillante garnison abandonnèrent les murs. Alors la destinée du principal port de la Belgique était décidée.

Le roi des Belges qui est à la tête des troupes, a été blessé au bras.

SUR MER

D'après le rapport semi-officiel allemand, les Anglais ont coulé, dans le port d'Anvers, 30 bateaux de commerce allemands.

La coopération canadienne

Le ministre de la guerre anglais a informé la duchesse de Connaught, femme du gouverneur général du Canada, qu'il acceptait le don de 20.000 livres sterling, offert par les femmes canadiennes, et a décidé d'employer la somme entière dans l'achat de quarante ambulances automobiles, dont une moitié sera envoyée en France et l'autre moitié en Angleterre.

EN ALSACE

De nouveaux combats ont eu lieu en Haute-Alsace, sur la ligne Duermenach-Genzingen et Altkirch-Bersezwiler. Les forces françaises avancèrent victorieusement sur la ligne Sennheim-Schweighausen, tandis que leur artillerie bombardait la région de Aspach à Illfort. Sur toute la ligne, les Allemands abandonnèrent un terrain fortement retranché. Les troupes du

Wurtemberg, commandées par le général Von Eberhardt, tentèrent au nord d'occuper Sennheim, mais elles furent contraintes de se replier sous le feu de l'artillerie française, sur la ligne fortifiée de Mulhouse.

Les chevaux de courses de l'ennemi

Le gouvernement anglais a fait saisir un certain nombre de chevaux de courses de grande valeur appartenant à des propriétaires allemands et autrichiens.

Parmi les coursiers confisqués se trouvaient *Adular* et *Aides*, élevés dans les haras du gouvernement austro-hongrois et acquis par le baron Springer.

Ces chevaux, dont la valeur totale est estimée à 1 million 125.000 francs, seront vendus comme prise de guerre.

Le nouveau roi de Roumanie

Le prince Ferdinand-Victor-Heinard, qui devient roi de Roumanie, est né à Sigmaringen le 24 août 1865.

Nommé prince adoptif par décret du roi Charles en date du 18 mars 1889, il se maria quatre ans plus tard, le 10 janvier 1893, à Marie, princesse de Saxe-Cobourg et Gotha ; il en eut quatre enfants : le prince Charles (1893), la princesse Elisabeth (1894), la princesse Marie (1899), le prince Nicolas (1903).

Le prince Ferdinand a fait un stage dans l'armée allemande, un régiment d'infanterie prussienne, le n° 68, dont il est chef de bataillon. Il est chevalier de l'ordre de l'Aigle-Noir.

Les Anglais détenus en Autriche

On écrit de Venise, 6 octobre, au *Standard* que, d'après des rapports reçus de différentes localités d'Autriche-Hongrie, les Anglais détenus comme prisonniers de guerre sont, dans bien des cas, soumis à un dur traitement, insuffisamment nourris, couchés sur des planches et misérablement logés dans des conditions sanitaires épouvantables.

Le consul des Etats-Unis à Trieste, M. Busser, s'occupe activement de procurer quelques allègements à la malheureuse situation de ces Anglais.

Les Russes en Hongrie

Les journaux viennois avouent que l'armée autrichienne qui s'opposait à la descente des troupes russes en Hongrie a subi des pertes considérables à Maramaros.

L'arrivée des troupes russes victorieuses a provoqué dans le nord de la Hongrie une confusion terrifiante.

A Caschau, ville de 50.000 habitants, sont arrivés 100.000 fugitifs. La misère est profonde ; l'arrivée des trains provoque de véritables batailles entre les réfugiés et les citadins qui s'efforcent d'empêcher les arrivants de descendre.

L'*Arbeiter Zeitung* affirme que les Autrichiens s'opposèrent pendant sept jours à la marche en avant des Russes, mais qu'ils durent finalement se replier précipitamment, car il ne restait dans les rangs autrichiens plus un seul homme non blessé.

La panique s'étant déclarée à Caschau, toute la population quitte la ville. 150.000 fuyards sont partis ; les habitants des autres villes hongroises suivent cet exemple et se réfugient à Budapest.

D'autre part on confirme la destruction complète de l'armée autrichienne.

Le journal « la Zeit » dit que l'on se trouve en présence d'une catastrophe colossale et que Caschau étant prise, la capitale de la Hongrie se trouve en danger.

MINES AUTRICHIENNES

Le *Giornale d'Italia* est informé de Venise que la commission technique italienne a constaté que les mines trouvées dans la mer Adriatique, et dont quelques-unes ont coulé deux barques de pêche, sont autrichiennes.

CHRONIQUE LOCALE

Des lettres édifiantes

Un de nos compatriotes et amis de Cahors, qui sert dans le corps des infirmiers, nous a donné communication de lettres qui ont été trouvées sur des Allemands blessés et prisonniers.

Ces lettres ont un cachet particulier : elles indiquent bien l'état d'esprit des sauvages teutons et de leurs mégères à notre égard.

Ceci est une lettre qu'écrivait un

soldat allemand à un de ses camarades resté au pays :

« Mon cher Wilhelm, « Je t'envoie une petite vue de la jolie Champagne française ; nous avons eu dans cette région, les 5 et 6 septembre, un grand combat. « Les Français ont reçu quelque chose sur le chapeau. « Le 8 ou le 9 septembre, nous serons devant Paris. »

Une autre lettre trouvée sur un blessé boche, émanait d'une femme. Elle est tout à fait mignonne celle de Gretchen ; dans sa lettre, elle réclame un Français.

Comment le veut-elle ? Voici ce qu'elle écrivait :

« Mon cher ami, « En vain nous avons attendu, les parents et moi, des nouvelles de toi. « Est-ce que tu n'as pas le droit d'écrire ? Certains de tes camarades ont écrit. « J'espère que cette carte te trouvera en bonne santé. « Dans tous les cas, n'oublie pas de me rapporter un Français !!! »

Diable, que veut-elle en faire, cette teutonne ?

Elle n'aura pas cette satisfaction, son « cher ami » est soigné dans l'hôpital français ; il ne reviendra pas de si tôt en Allemagne, mais s'il y revient, il pourra lui rapporter la preuve que les Françaises l'ont bien soigné dans les hôpitaux et lui dire que jamais les infirmières françaises ne lui ont reproché sa nationalité et qu'elles ont eu pour lui des égards qu'on doit à un être humain.

La Gretchen, d'après sa lettre, n'aurait pas eu de pareils sentiments à l'égard d'un Français ; certes non.

Les Gretchen sont toutes les mêmes.

A Cahors, avant la guerre, il était de bon ton d'avoir, dans les grandes maisons, des demoiselles de compagnie d'origine allemande.

Ces filles étaient même acceptées et entretenues dans les établissements scolaires, dont on leur permettait de suivre les cours.

Un jour, une de ces indésirables qui était au Collège de filles de Cahors, parlait avec les plus jeunes élèves de la guerre.

— Oh, vous savez, disaient les jeunes enfants à cette fille qui leur servait de professeur d'allemand, si on voulait vous faire des misères, eh bien, nous vous défendriions, nous vous cacherions. »

Et naïvement, une petite élève lui demanda : « Si nous étions chez vous, vous nous défendriez bien, n'est-ce pas ? »

Savez-vous la réponse que fit cette fille ? « Pour des Françaises, jamais ! »

Le fait que nous citons est authentique ; il est bien antérieur à la déclaration de guerre.

Aussi, quand on lit aujourd'hui les lettres des femmes allemandes à leurs hommes, on ne saurait être étonné.

On était prévenu ; mais les Gretchen, en France, avaient belle allure... sur les Boulevards et dans les bonnes compagnies, où elles exerçaient un service d'espionnage.

La leçon nous coûte cher ; elle portera, il faut l'espérer.

LOUIS BONNET.

Nous sommes d'incorrigibles jobards

Un journal régional nous informait, ces jours derniers, qu'un officier allemand, prisonnier, s'étant déclaré alsacien-lorrain et ayant fait des protestations d'amitié pour la France, avait été aussitôt entouré de prévenances et comblé de faveurs.

On l'a conduit en auto chez le tailleur pour lui permettre de troquer son uniforme prussien contre un vêtement civil ; après quoi, sans doute, on ne tardera pas à le laisser circuler librement dans la ville en bourrant d'or son portemonnaie dégarni !...

Les Français sont d'éternelles poives et d'incorrigibles jobards !...

Nous sommes environnés d'espions ; rien ne peut nous assagir et il suffit à un officier allemand d'afficher des sentiments Franco-philés (?) pour désarmer ses geoliers.

C'est idiot !

Qu'un pauvre soldat alsacien ait été enrégimenté de force dans la Horde prussienne, c'est chose possible ; mais qu'un officier allemand attende, pour faire montre de sentiments hostiles à son pays, d'être prisonnier de guerre, c'est plus que suspect.

Et nous pensons que la sécurité bien comprise du pays devrait exiger qu'on tienne sous verrou tous ces teutons si experts en matière d'espionnage.

Il sera toujours temps, après la guerre, de s'assurer de la sincérité des sentiments de ces francophiles qui poussent comme des champignons... quand ils sont mis dans l'impossibilité de piller, de violer, ou d'incendier !...

POUR LES RÉFUGIÉS

De nombreux réfugiés belges et surtout français, femmes, enfants, hommes valides, originaires des régions de Valenciennes, Denain, Montdidier, Verdun, et Reims, sont arrivés à Cahors depuis quelques jours. Ils ont été reçus par le Comité qui s'est immédiatement mis en devoir de les placer.

Des vêtements — des vêtements d'enfants en particulier — seraient nécessaires. Le Comité, tout en remerciant les personnes qui lui ont déjà fait remettre des habits pour garçons et fillettes, prie instamment toutes les personnes qui pourraient encore disposer de quelques vêtements, de les envoyer, soit à la Mairie (Bureau du Comité des réfugiés) soit chez M. le Directeur de l'Ecole normale d'Instituteurs, secrétaire général du Comité.

Les personnes qui pourraient recueillir chez elles des réfugiés (femmes et enfants en particulier) et qui n'auraient pas encore fait part au Comité, de leur intention, sont priées de l'aviser sans retard.

Avis pour les Réfugiés

Tous les réfugiés belges ou français, qui se trouvent actuellement dans le département du Lot, et qui y sont arrivés, soit par le moyen de transports gratuits, soit à l'aide de leurs propres ressources, sont invités, s'ils ne l'ont déjà fait, à faire immédiatement leur déclaration d'arrivée et de résidence, soit à la mairie de leur commune, soit au Comité départemental de Cahors, qui centralisera tous les renseignements parvenus des diverses communes.

Sur le champ de bataille

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination, sur le champ de bataille, au grade de sous-lieutenant de l'adjudant chef Clary du 7^e d'infanterie.

M. Clary a également été nommé porte-drapeau.

Nous adressons nos félicitations à ce brave officier.

Mort au champ d'honneur

Nous apprenons avec regret la mort de M. Edouard Theil, soldat réserviste, tué à l'ennemi.

Edouard Theil était le fils de notre ami M. Theil, maire de Calvignac. Il laisse une veuve et un enfant.

Nous saluons la mémoire de ce brave soldat et nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Couvertures et lainages pour les soldats

M. Ribot, ministre des finances, vient d'autoriser l'admission en franchise des couvertures et des lainages pour les soldats, sous condition de remise directe à l'Intendance militaire ou à la Croix-Rouge.

Les conscrits des départements envahis

Par suite de l'occupation par l'ennemi de certaines parties de notre territoire, des mesures spéciales ont dû être décidées pour permettre aux jeunes gens des départements envahis de prendre part aux opérations du recrutement et notamment d'être visités par le conseil de révision.

En conséquence, tous les jeunes gens de la classe 1915 qui en raison des événements ont dû évacuer leur domicile, et qui se trouvent par conséquent dans l'impossibilité de se présenter devant le conseil de révision de leur département, doivent faire une déclaration au maire de leur nouvelle résidence. Cette déclaration sera transmise au préfet du département qui convoquera directement l'intéressé devant le conseil de révision de cette résidence.

La même procédure sera appliquée aux ajournés des classes 1914 et 1913, qui en raison des événements actuels auraient quitté leur domicile légal.

Brevet supérieur

Les épreuves du Brevet supérieur ont commencé lundi matin : 34 aspirantes et aspirants y ont pris part.

La main-d'œuvre agricole

Beaucoup d'agriculteurs demandent qu'on leur procure de la main-d'œuvre, notamment pour l'arrachage des betteraves. Le syndicat central des agriculteurs de France, qui depuis deux mois s'est activement occupé de cette question, nous fait savoir que parmi les ouvriers français qui se sont fait inscrire au début, un grand nombre sont actuellement mobilisés ou vont l'être. Parmi les ouvriers belges dont les demandes sont enregistrées, il n'y a que très peu de professionnels. Le syndicat central s'efforce actuellement de provoquer de nouvelles offres de service. Il peut-être fournir des Polonais. Les demandes doivent être adressées à M. Brillaud de Laujardière, directeur du syndicat central des agriculteurs de France, rue du Louvre, 42, à Paris.

Les allocations aux familles des militaires sous les drapeaux.

Voici la circulaire interministérielle relative à l'application de la législation sur les allocations et majorations dues aux familles nécessiteuses dont les soutiens sont sous les drapeaux :

« Des constatations faites dans diverses régions de la France ont établi que la circulaire interministérielle du 23 août 1914, qui paraissait devoir suffire à assurer sur tout le territoire l'application uniforme de la loi du 5 août 1914, a fait l'objet en quelques-unes de ses parties d'interprétations différentes.

« L'application de la loi a donné lieu à la fois à des mécomptes et à des abus ; il faut que cette loi soit appliquée dans un large esprit d'humanité, mais il faut aussi éviter tout gaspillage et exercer un contrôle rigoureux sur les deniers de l'Etat.

« Le bénéfice de la loi doit être accordé à toutes les familles nécessiteuses, c'est-à-dire à celles que le départ d'un de leurs membres prive de leurs moyens d'existence.

« Ne sauraient toutefois être considérées comme nécessiteuses les familles dont les moyens d'existence, quoique réduits, resteraient cependant suffisants.

« Le fait de posséder une petite maison ou un petit lopin de terre, de payer quelques francs d'impôt foncier ou une petite patente, le fait d'être métayer ou fermier ne suffit pas à exclure, sans examen le demandeur du bénéfice de l'allocation ; de plus, on ne peut en aucun cas réduire les taux d'allocation ou de majoration qui restent fixés : l'un à 1 fr. 25, l'autre à 0 fr. 50.

« Par contre, ne saurait ouvrir au profit de leurs familles un droit au bénéfice de la loi du 5 août 1914 l'appel sous les drapeaux :

« 1° Des employés et agents des diverses administrations de l'Etat des ouvriers des manufactures et arsenaux dépendant également de l'Etat qui continuent à toucher pendant la durée de la guerre les traitements ou salaires dont ils jouissaient avant la mobilisation ;

« 2° Les employés des administrations départementales et communales, au cas où ceux-ci bénéficient de la part du département ou de la com-

mune de la même mesure de faveur ;

« 3° Des employés et ouvriers dont les salaires seraient maintenus par les patrons au profit de leurs familles pendant la durée de la guerre.

Les allocations et majorations sont dues aux familles des militaires appelés ou rappelés sous les drapeaux (§ 1 de la circulaire), aux familles des mobilisés (§ 3 de la circulaire), mobilisés.

« Par les mots appelés, rappelés, il faut entendre :

« 1° Les appelés ou rappelés, aussi bien ceux de l'armée active que des réserves ;

« 2° Les engagés volontaires de toutes catégories.

« Par contre, les allocations ne sauraient être maintenues aux familles des hommes de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale non encore mobilisés.

« Les allocations et majorations sont accordées pendant la durée de la guerre (§ 1 de la circulaire interministérielle) ; elles sont dues quelque soit le sort du militaire (art. 1 de la loi du 5 août 1914).

« En conséquence, les allocations doivent être accordées aux familles des militaires, même si leurs soutiens sous les drapeaux sont :

« 1° Tués à l'ennemi ;

« 2° Disparus ;

« 3° En congé de convalescence ;

« 4° Renvoyés dans leurs foyers.

« Dans ce dernier cas, il faut distinguer :

« A) Le militaire renvoyé dans ses foyers a obtenu un congé de réforme n° 1 ; il reçoit, par suite, une gratification ou pension de réforme du ministère de la guerre ; dès lors, sa situation se trouve modifiée, doit être examinée à nouveau par les commissions cantonales qui décident si l'allocation journalière doit ou non lui être maintenue ; en cas de suppression, la décision ne pourra partir que du jour de l'attribution de la gratification ou de la pension ;

« B) Le militaire a été renvoyé dans ses foyers, mais reste susceptible de recevoir un nouvel appel ; les allocations accordées dans ce cas ne doivent être maintenues que pour les huit jours qui suivent le retour du mobilisé dans ses foyers.

« Les maires devront être invités à faire connaître aux préfets et aux sous-préfets la date de ce retour, et à partir du neuvième jour les allocations et majorations devront cesser d'être payées ;

« C) Au contraire, les hommes renvoyés dans leurs foyers ou placés en sursis d'appel après avoir été mobilisés et mis par l'autorité militaire à la disposition de certaines industries indispensables à la défense ou à la vie nationale (fabrication du matériel de guerre, ouvriers boulangers, minotiers, etc.), ces hommes touchent leurs salaires ; leurs familles ne sauront, dès lors, prétendre au bénéfice de la loi ; les allocations revivront *ipso facto* lors d'une nouvelle convocation sous les drapeaux des hommes visés aux §§ B et C.

« Il importe que les Commissions cantonales ne perdent pas de vue que si toute demande admise entraîne de plein droit l'allocation journalière, la majoration est facultative ; celle-ci est due pour les enfants âgés de moins de 16 ans, mais à la condition qu'ils soient réellement à la charge du soutien de famille.

« L'octroi de l'allocation ou des majorations ne saurait faire obstacle à la continuité des sommes allouées par les bureaux de bienfaisance, ou les allocations accordées aux familles nombreuses, par application de la loi du 14 juillet 1913, et aux femmes en couches en vertu de la loi du 17 juin 1913.

« Par contre, les effets de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ne pourront se cumuler avec ceux de la loi du 5 août 1914.

« A cet égard, il y a lieu de distinguer si les vieillards étaient à la charge exclusive ou partielle de son fils.

« Dans le premier cas, il devra recevoir l'allocation de 1 fr. 25 prévue par la loi du 5 août 1914 ; dans le deuxième cas, s'il était bénéficiaire de la loi de 1905 et si déduction avait été faite dans son allocation mensuelle de la quote part à la charge du fils mobilisé, il devra toucher le taux plein de la loi de 1905 ; si le fils ne subvenait en rien aux besoins de son père, la situation de ce dernier n'étant pas changée ne lui donnerait aucun droit à l'allocation de 1 fr. 25.

« Il y aura lieu à remboursement au Trésor du montant des allocations ou majorations indûment touchées quand il sera établi que celles-ci avaient été accordées sur de faux renseignements donnés par les intéressés ou à leur instigation. »

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LES AIGLES

Les aigles habitant les cimes Ne voulaient plus de leurs drapeaux Dont les enfants pour deux décimes Se faisaient de vains oripeaux ?

Ils disaient : « nous sommes l'emblème De la force dans les combats, Quel est le singulier problème Que nous résolvons ici-bas ? »

Lorsque nous étions dans nos aires Au sommet des monts azurés, Pas une seule fois nos serres Ne nous avaient déshonorés.

Nous n'avons point de goûts funèbres Ainsi que ces Teutons grossiers Et nous détestons les ténébères Où s'agitent leurs fronts d'acier !

Nous autres, nous luttons pour vivre, Non pour tuer comme ces fous, Jamais le sang ne nous enivre Comme il saouille ces géants roux !

Puisqu'ils préfèrent le massacre, Qu'ils prennent, sans plus de détours, Pour symbole qui les consacre, Non des aigles, mais des vautours ! »

Ils se turent. A tire-d'ailes Partirent les aigles-héros Au kaiser barbare, infidèles Par dépit d'être des bourreaux !

Alors, accourus sur leurs traces Dans les plus vides des drapeaux, S'installèrent, laids et voraces, Non des vautours... mais des corbeaux !

Gouedon, 7 octobre 1914.

Marcel SÉZANNE.

Dernière Heure

Bordeaux, 12 octobre, 1 h.

La situation reste satisfaisante

Un drapeau est pris

Aucun détail nouveau à signaler, sauf la prise d'un drapeau près de Lassigny. L'impression de la journée est satisfaisante.

Bordeaux, 4 h. soir.

Combats de cavalerie

A notre aile gauche, les actions de cavalerie continuent dans la région de la Bassée, Estaire et Hazebrouck.

Entre Lassigny et Roye, nouvelles attaques ennemies repoussées

Entre Arras et l'Oise, l'ennemi a tenté plusieurs attaques qui ont échoué, notamment entre Lassigny et Roye.

Au centre, nous progressons

Au centre, nous avons marqué quelques progrès sur les plateaux de la rive droite de l'Aisne, en aval de Soissons et à l'est et au sud-est de Verdun.

Attaques repoussées dans les Vosges

A notre aile droite, dans les Vosges, l'ennemi a attaqué de nuit dans la région du Bandesapui au nord de Saint-Dié ; il a été repoussé.

Le drapeau pris à l'ennemi

Le drapeau pris, hier, près de Lassigny, appartient au 6^e régiment d'infanterie actif poméranien n° 49 du 2^e corps d'armée prussien.

Brillante conduite des fusilliers marins

La brigade des fusilliers marins a été engagée pendant toute la journée du 9 et la nuit du 9 au 10 contre des forces allemandes qu'elle a repoussées en leur infligeant de fortes pertes : 200 tués, 50 prisonniers. Pertes françaises : 9 tués, 39 blessés, 1 disparu.

EN BELGIQUE

Anvers n'est occupé que partiellement

D'après les derniers renseignements reçus d'Anvers, les Allemands n'occupent encore que les faubourgs de la ville.

Les 24 forts des deux rives de l'Escaut résistent énergiquement.

EN RUSSIE

La lutte en Prusse orientale continue à l'avantage de nos alliés

La lutte continue toujours avec acharnement sur les frontières de la Prusse Orientale.

Au nord-ouest de Lyck, les Allemands battent en retraite en détruisant les ponts.

Dans la Pologne méridionale, entre Ivangorod et Sandomir, des combats d'artillerie sont engagés avec les colonnes ennemies qui atteignent la Vistule.

Il nous paraît bien superflu de commenter longuement le télégramme de ce soir. C'est un des meilleurs parmi les bons de ces jours derniers.

Peu à peu nous sortons les Boches de leurs tanières, sans arrêt nous avançons ; toutes les contre-attaques ennemies pour s'opposer à nos continus progrès, sont repoussées.

L'ennemi s'affaiblit, nos troupes sont maintenues à l'état normal par des renforts constants ; que les pessimistes tirent, eux-mêmes, la conclusion de ces faits !... Bonnes nouvelles de Belgique. Anvers succombera, c'est certain, mais le bénéfice sera maigre pour les Barbares. Nous en reparlerons demain.

De Prusse également les télégrammes sont pleins de promesses.

Ça va ! ça va ! Soyons patients !